

## RECRUTEMENT SANS CONCOURS D'ADJOINTS TECHNIQUES DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT AU TITRE DE L'ANNÉE 2010 DANS 4 SPÉCIALITÉS :

- Agencement intérieur    Cuisine    Entretien    Installations électriques

Les adjoints techniques de seconde classe exécutent des travaux ouvriers ou techniques nécessitant une qualification approfondie, principalement dans les domaines de la restauration, de l'hébergement et de la maintenance des établissements d'enseignement du ministère de l'éducation nationale, principalement collèges et lycées

### MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Le recrutement sans concours se fait en deux temps :

**1** - les candidats s'inscrivent exclusivement sur internet dans le recrutement et la spécialité (ou les spécialités) sollicitée(s). A l'issue de la campagne d'inscription sur internet, les candidats recevront un récapitulatif de leur inscription, ainsi qu'un formulaire de pièces justificatives à fournir et à joindre au dossier comportant une lettre de candidature, un curriculum vitae détaillé indiquant le niveau d'études ainsi, que le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés, accompagné de tout document que le candidat jugera utile.

L'ensemble des dossiers est examiné par une commission chargée du recrutement qui effectue une sélection.

**2** - les candidats sélectionnés sont convoqués pour un entretien par la commission.  
A l'issue des entretiens, la commission établit la liste des admis, par ordre de mérite.

Les critères de sélection sont essentiellement professionnels : sera ainsi particulièrement prise en compte l'expérience professionnelle dans la spécialité concernée.

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les candidats doivent remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- être de nationalité française ou d'un état membre de l'Union Européenne ou partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen
- jouir de ses droits civiques
- ne pas avoir au bulletin n°2 du casier judiciaire de mention incompatible avec l'exercice des fonctions
- se trouver en position régulière au regard du Code du service national
- remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction

### NOMBRE D'EMPLOIS : 20 (vingt)

- Agencement intérieur = 3 - Cuisine = 8 - Entretien = 7 - Installation électrique = 2

**AFFECTATION** : postes à pourvoir sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie

**L'INSCRIPTION** s'effectue **EXCLUSIVEMENT PAR INTERNET** en 1 PHASE à l'adresse suivante :

<https://ocean.ac-noumea.nc/inscrinetATE>

Les inscriptions sont enregistrées du **mardi 23 février 2010 à partir de 12h au jeudi 18 mars 2010 avant 17h (heures de Paris)**.



**AUCUNE INSCRIPTION HORS DELAI NE POURRA ETRE PRISE EN CONSIDERATION**

### DATE DE RETOUR DES DOSSIERS : 30 avril 2010

Le dossier devra être déposé au Vice-Rectorat, (accueil rue Dézarnaulds avant 16h00), ou posté en temps utile pour que l'enveloppe soit oblitérée, au plus tard **le 30 avril 2010**, le cachet de la poste faisant foi. Attention, tout envoi hors délai entraînera l'annulation de la candidature ; A noter qu'un timbre à date de l'établissement ou service d'exercice ne saurait être accepté en lieu et place du cachet de la poste.

**LA DATE PREVISIONNELLE DES ENTRETIENS** : juin – juillet 2010

**RENSEIGNEMENTS** :

<http://www.education.gouv.fr/siac3>  
<http://www.ac-noumea.nc>